

5M
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)
Au capital de 1 539 381 euros
Siège social : 1 Rue Jeanne d'Arc, 85600 MONTAIGU-VENDEE
983 663 709 RCS LA ROCHE-SUR-YON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2026

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2026**

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Origine

L'Associé Unique constate que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élève à 155 891 euros.

Affectation

Sur proposition de la Gérance, l'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- dotation à la réserve légale : 5% du bénéfice, soit 7 794,55 euros ;
- autres réserves : le solde, soit 148 096,45 euros.

Le solde du compte « *Réserve légale* » s'élèvera en conséquence à + 7 954,82 euros et celui du compte « *Autres réserves* » à + 151 141,66 euros.

Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'ensemble des exercices précédents.

**Certifié conforme
La Gérance**

Benoit MECHINEAU

SARL 5 M

1 Rue Jeanne d'Arc

85600 MONTAIGU-VENDEE

COMPTES ANNUELS

CERTIFIE CONFORME

Benoit MECHINEAU

CH CONSEILS

16 Rue Victor Hugo

85400 LUCON

02 51 56 28 52

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2026 12			Exercice N-1 31/01/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes	425		425		425	
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	1 539 621		1 539 621	1 539 621		
	Créances rattachées à des participations	152 680		152 680		152 680	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 692 726		1 692 726	1 539 621	153 105	9.94
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	106 540		106 540	108 000	1 460	1.35
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	11 059		11 059	2 972	8 088	272.15
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	3 988		3 988	2 761	1 227	44.43
	Total de l'actif circulant (IV)	121 587		121 587	113 733	7 855	6.91
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 814 314		1 814 314	1 653 354	160 960	9.74

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

152 680

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2026 12		Exercice N-1 31/01/2025 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 539 381) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau	1 539 381		1 539 381			
		160		160			
		3 045		3 045			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	155 891		3 205		152 685	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	1 698 477		1 542 586		155 891	10.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 860		9 674		4 186	43.27
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	5 541 840 95 596		13 448 18 000 69 645		7 907 17 160 25 950	58.80 95.33 37.26
	Total des dettes (III)	115 836		110 767		5 069	4.58
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 814 314		1 653 354		160 960	9.74

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 836 110 767

BM

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2026 12			Exercice N-1 31/01/2025 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	223 000		223 000	90 000		133 000	147.78
Montant net du chiffre d'affaires	223 000		223 000	90 000		133 000	147.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			223 000	90 000		133 000	147.78
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			17 984	17 447		537	3.08
Impôts, taxes et versements assimilés			153			153	
Salaires			115 929	69 131		46 798	67.69
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			134 066	86 579		47 488	54.85
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			88 934	3 421		85 512	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2026	12	31/01/2025	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)		91 316			91 316	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)		91 316			91 316	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)		626	216		410	189.95
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)		626	216		410	189.95
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		90 690	216		90 906	NS
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		179 624	3 205		176 418	NS
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		23 733			23 733	
Total des produits (I+III+V+VII)		314 316	90 000		224 316	249.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		158 426	86 795		71 631	82.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		155 891	3 205		152 685	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

627
1 317 216

BM

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/01/2026

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Pour rappel, depuis le 01/02/2024, la SARL 5M forme avec sa filiale SAS COSMOS-E un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 23 A du Code Général des Impôts.

A compter du 01/02/2025, la filiale SAS LE LOULAY AUTO est fiscalement intégrée au groupe selon les dispositions de l'article 23 A du Code Général des Impôts.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 a été publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023. Son application est obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par le règlement sont :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- Suppression des transferts de charges
- Actualisation du plan de comptes

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans emporter conséquence sur les comptes antérieurs.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Il convient de préciser que l'application de ce règlement n'entraîne aucune modification des capitaux propres d'ouverture.

Par ailleurs, ce changement de méthode n'a pas entraîné d'impact significatif nécessitant d'être explicité dans la présente annexe sur cet exercice.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Correction d'erreurs

Néant.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		425		425
Immobilisations financières				
Participations	1 539 621			1 539 621
Créances rattachées à des participations		152 680		152 680
TOTAL	1 539 621	153 105		1 692 726

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Etat des dépréciations

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Filiales et participations	Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
- SARL MONTAIGU VENDEE AUTO	31 850	100.00	140 000	140 000			35 060.87	4 171.37	30 000		
- SARL LE LOULAY AUTO	891 822	100.00	1 369 000	1 369 000			9 406 914.37	112 576.55	60 000		
- SCI BILIZE	44 578	99.95	14 918	14 918	13 860		156 784.97	23 928.48			
- SAS COSMOS-E	30 077	96.00	1 440	1 440			106 593.43	19 206.55			
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales			1 525 358	1 525 358	13 860				90 000		
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
- SCI MNB	1 872	50.00	14 264	14 264			35 061	4 171			
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations			14 264	14 264							
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 539 622	1 539 622	13 860				90 000		

BMA

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice			
Montant à l'ouverture de l'exercice		1 539 622 .00	1 539 622 .00
Montant à la clôture de l'exercice		1 539 622 .00	1 539 622 .00

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	152 680	152 680	
Autres créances clients	106 540	106 540	
Impôts sur les bénéfices	10 136	10 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	923	923	
TOTAL	270 280	270 280	

BM

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Parts sociales	1.00	1 539 181			1 539 181

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 539 381			
Réserve légale		160		
Autres réserves		3 045		
Résultat de l'exercice	3 205			
Total des capitaux propres	1 542 586	3 205		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 539 381
Réserve légale				160
Autres réserves				3 045
Résultat de l'exercice				155 891
Total des capitaux propres				1 698 477

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	13 860	13 860		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 541	5 541		
Taxe sur la valeur ajoutée	840	840		
Groupe et associés	95 596	95 596		
TOTAL	115 836	115 836		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	95 040
TOTAL	95 040

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 968
TOTAL	4 968

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 150	
TOTAL	2 150	



5M

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 539 381 €

Siège social : 1 Rue Jeanne d'Arc - Saint Hilaire de Loulay - 85600 SAINT HILAIRE DE LOULAY

RCS LA ROCHE SUR YON 983 663 709

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 janvier 2026**

A l'associée unique de la société 5M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5M relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2026 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2026 s'établit à 1 539 621 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille » dans la partie règles et méthodes comptables de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche sur Yon,

Le 13 juillet 2026

SARL AVENCIA AUDIT,

Représentée par Madame Isabelle RAVON, associée

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Pièces Annexes



BILAN ACTIF & PASSIF AU 31 JANVIER 2026



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2026



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DU 31 JANVIER 2026

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2026 12		Exercice N-1 31/01/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement (II)					
	Immobilisations incorporelles :					
	Frais de développement					
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles :					
	Terrains					
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions					
	Install. techniques, matériel et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles					
	En cours, avances et acomptes	425		425		425
	Immobilisations financières (1) :					
	Participations	1 539 621		1 539 621	1 539 621	
	Créances rattachées à des participations	152 680		152 680		152 680
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		1 692 726		1 692 726	1 539 621	153 105 9.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvision.					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (2) :					
	Créances Clients et Comptes rattachés	106 540		106 540	108 000	1 460 1.35
	Autres créances	11 059		11 059	2 972	8 088 272.15
	Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement :					
	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments fi. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	3 988		3 988	2 761	1 227 44.43
	Total de l'actif circulant (IV)	121 587		121 587	113 733	7 855 6.91
	Frais d'émission des emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		1 814 314		1 814 314	1 653 354	160 960 9.74

(1) Dont à moins d'un an

152 680

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2026 12	Exercice N-1 31/01/2025 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 539 381)	1 539 381	1 539 381		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	160		160	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 045		3 045	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	155 891	3 205	152 685	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 698 477	1 542 586	155 891	10.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses	109 455	79 319	30 136	37.99
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 541	13 448	7 907	58.80
	Dettes fiscales et sociales	840	18 000	17 160	95.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	115 836	110 767	5 069	4.58
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 814 314	1 653 354	160 960	9.74

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 836

110 767

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2026 12			Exercice N-1 31/01/2025 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	223 000		223 000	90 000		133 000	147.78
Montant net du chiffre d'affaires	223 000		223 000	90 000		133 000	147.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			223 000	90 000		133 000	147.78
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			17 984	17 447		537	3.08
Impôts, taxes et versements assimilés			153			153	
Salaires			115 929	69 131		46 798	67.69
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			134 066	86 579		47 488	54.85
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			88 934	3 421		85 512	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2026	12	31/01/2025	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	91	316			91 316	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	91	316			91 316	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	626		216		410	189.95
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	626		216		410	189.95
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	90	690	216		90 906	NS
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	179	624	3 205		176 418	NS
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	23	733			23 733	
Total des produits (I+III+V+VII)	314	316	90 000		224 316	249.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	158	426	86 795		71 631	82.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	155	891	3 205		152 685	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

627

1 317

216

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de l'application du règlement ANC 2022-06, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/01/2026

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Pour rappel, depuis le 01/02/2024, la SARL 5M forme avec sa filiale SAS COSMOS-E un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 23 A du Code Général des Impôts.

A compter du 01/02/2025, la filiale SAS LE LOULAY AUTO est fiscalement intégrée au groupe selon les dispositions de l'article 23 A du Code Général des Impôts.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 a été publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023. Son application est obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par le règlement sont :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- Suppression des transferts de charges
- Actualisation du plan de comptes

L'exercice ouvert le 1er février 2025 est le premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans emporter conséquence sur les comptes antérieurs.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Il convient de préciser que l'application de ce règlement n'entraîne aucune modification des capitaux propres d'ouverture.

Par ailleurs, ce changement de méthode n'a pas entraîné d'impact significatif nécessitant d'être explicité dans la présente annexe sur cet exercice.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Correction d'erreurs

Néant.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		425		425
Immobilisations financières				
Participations	1 539 621			1 539 621
Créances rattachées à des participations		152 680		152 680
TOTAL	1 539 621	153 105		1 692 726

Les créances rattachées à des participations se composent ainsi :

- Créances COSMOS-E : 3 953€
- Créances COSMOS-E IS : - 10 526€
- Créances LE LOULAY AUTO : 107 812€
- Créances LE LOULAY AUTO IS : 34 081€
- Créances MONTAIGU VENDEE AUTO : 17 359€

Etat des amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrain		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Informations relatives aux filiales et participations
(Art. 832-5)

SARL 5 M
85600 MONTAIGU-VENDEE
Page : 12

Filiales et participations		Informations financières		Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)													
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale - SARL MONTAIGU VENDEE AUTO - SARL LE LOULAY AUTO - SCI BILIZE - SAS COSMOS-E				31 850	100.00	140 000	140 000	17 359		161 172.85	5 805.12	30 000	
				891 822	100.00	1 369 000	1 369 000	141 894		9 406 914.37	112 576.55	60 000	
				44 578	99.95	14 918	14 918			156 784.97	23 928.48		
				30 077	96.00	1 440	1 440	3 953		106 593.43	19 206.55		
				2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1									
- françaises													
- étrangers													
A. Total des filiales						1 525 358	1 525 358	163 206				90 000	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)													
1. Renseignements détaillés pour chaque participation - SCI MNB				1 872	50.00	14 264	14 264			35 061	4 171		
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 - françaises - étrangers													
B. Total des participations						14 264	14 264						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						1 539 622	1 539 622	163 206				90 000	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

	Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice			
Montant à l'ouverture de l'exercice		1 539 622.00	1 539 622.00
Montant à la clôture de l'exercice		1 539 622.00	1 539 622.00

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	152 680	152 680	
Créances de l'actif immobilisé	152 680	152 680	
Autres créances clients	106 540	106 540	
Impôts sur les bénéfices	10 136	10 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	923	923	
Créances de l'actif circulant	117 599	117 599	
TOTAL	270 280	270 280	

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Parts sociales	1.00	1 539 181			1 539 181

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 539 381			
Réserve légale		160		
Autres réserves		3 045		
Résultat de l'exercice	3 205			
Total des capitaux propres	1 542 586	3 205		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 539 381
Réserve légale				160
Autres réserves				3 045
Résultat de l'exercice				155 891
Total des capitaux propres				1 698 477

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	13 860	13 860		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 541	5 541		
Taxe sur la valeur ajoutée	840	840		
Groupe et associés	95 596	95 596		
TOTAL	115 836	115 836		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	95 040
TOTAL	95 040

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 968
TOTAL	4 968

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 150	
TOTAL	2 150	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Convention de cautionnement - BILIZE : 235 000€